

Bagnole, le vendredi 19 janvier 2024



SNUTER-FSU
22 rue Malmaison
93170 Bagnole
contact@snuter-fsu.fr

M. Gabriel Attal,
Premier ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne 75007 Paris

Objet : préavis de grève nationale pour le 1^{er} février 2024

Plusieurs organisations syndicales enseignantes, dont la FSU, appellent les personnels de l'Education nationale à la grève le 1^{er} février pour revendiquer des mesures de revalorisation salariale significatives et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Membres à part entière de la communauté éducative, les agent.e.s de la fonction publique territoriale qui exercent dans les écoles, les établissements scolaires et les CREPS subissent également les bas salaires, le manque de personnel et plus généralement la dégradation continue de leurs conditions de travail. La réforme brutale des retraites, qui pénalise les carrières hachées, et les effets de la loi de 2019 dite de « transformation de la fonction publique » facilitant la précarisation, ont aggravé la situation de ces personnels dont les bas salaires souffrent d'autant plus de l'inflation de ces dernières années.

Investir dans l'Ecole, c'est aussi reconnaître et valoriser le travail des ATSEM, des personnels d'animation et des agent.e.s techniques qui y contribuent. La FSU Territoriale appelle donc les personnels territoriaux à se joindre à la journée de grève et d'action du 1^{er} février pour faire valoir leurs revendications :

- Revalorisation de 10% du point d'indice ;
- 50 points d'indice pour toutes et tous ;
- Retraite à 60 ans ;
- Abrogation de la loi de 2019 ;
- Passage en catégorie B du cadre d'emplois des ATSEM ;
- Plan de titularisation pour résorber la précarité ;
- Recrutement d'agent.e.s techniques permettant d'assurer le remplacement en nombre suffisant.




Aussi, la FSU Territoriale dépose un préavis de grève pour le jeudi 1^{er} février de 00h00 à 24h couvrant l'ensemble des agent.e.s de la fonction publique territoriale. Ce préavis devra permettre aux personnels de participer aux mobilisations qui seront organisées sur le territoire pour atteindre ces revendications.

Veillez accepter, monsieur le Premier ministre, l'expression de notre considération.

Pour la FSU Territoriale



La co-secrétaire générale
Béatrice FAUVINET



Le co-secrétaire général
Julien FONTE

